

Rapport d'avancement technique

Clause de non responsabilité

La préparation et la réalisation de **Project no. IUCN NL/EGP 600067** ont été possible grâce à l'assistance financière de l'UICN – Comité néerlandais (IUCN NL). Les opinions exprimées, les informations présentées et les désignations géographiques et géopolitiques utilisées se sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'IUCN NL ou de ses bailleurs de fonds.

Données de base

Nom et pays de l'organisation : IDEE Casamance, SENEGAL

Titre du projet : L'exploitation responsable des ressources halieutiques côtières pour sauvegarder la biodiversité mangroviennne : une responsabilité partagée tripartite

N° du projet : IUCN NL/EGP projet No. 600067

Rapport présenté par : John Lucas Eichelsheim, projets manager

E-mail et numéro de téléphone : ideecasamance@arc.sn / +221 33 991 45 92

Durée du projet : 15/08/2007 au 15/12/2007

Date et numéro du présent rapport : 07 janvier 2008 rapport01

Date du rapport précédent :

1. Activités : ce qui a été fait et ce qui va changer

1) Les rencontres de terrain nous ont conforté dans l'option d'impliquer directement les élus locaux et les villages riverains de l'autre rive. Même si la pêche crevettière n'y est pas toujours pratiquée, la population riveraine se sent fortement impliquée dans la dégradation des ressources naturelles du fleuve. Pour elle, la denrée la plus importante c'est le poisson et elle a établi une relation de cause à effet entre l'accroissement effrayant de leur rareté et la pêche abusive de la crevette, maillon important dans la chaîne alimentaire du poisson. Plusieurs villages ont même interdit la pêche crevettière. Ainsi, la population riveraine et ses élus locaux se montrent satisfaits d'être directement impliqués dans le processus de prise de décision. L'approche tripartite attend maintenant l'implication active du Service Régional des Pêches et de la Surveillance (voir plus loin).

L'organisation ébauchée des pêcheurs est échelonnée sur trois niveaux : village ► zone de pêche ► la ria Casamance. Le renforcement de capacité des pêcheurs est accompagné d'une approche de proximité des populations riveraines avec lesquelles ils doivent constituer le premier niveau pertinent de prise de décision : le comité villageois de vigilance (CVV).

Une partie de la ria Casamance, qui est la plus importante zone de la pêche crevettière Casamançaise est découpée en quatre zones de pêche, mises sous la tutelle d'un Cadre de Cogestion de zone de pêche crevettière (CCPC). Le troisième niveau d'organisation prévu est la Coopérative des pêcheurs de la crevette Casamançaise (CooPCC), réunissant les membres pêcheurs des CVV et CCPC. Cette structure de synthèse fournit aux pêcheurs la transparence des activités commerciales, l'information et la formation nécessaire pour manifester les atouts d'un commerce équitable afin que les pêcheurs profitent pleinement de la valorisation de la crevette.

Le zonage a identifié trente trois (33) villages avec un total de 68 472 habitants et la commune de Ziguinchor avec ses 221 669 habitants. Il s'est avéré plus pratique de fusionner la zone de pêche de Niaguis avec celle de Adéane. La relation entre les zones de pêche et le découpage administratif est plus complexe : les quatre zones de pêche se trouvent dans deux Communes, 8 Arrondissements et 12 Communautés Rurales. Cette complexité administrative semble à première vue freiner les activités de terrain, mais s'avère plutôt faciliter l'implication active de plus possible d'élus locaux et de souligner la thèse que le fleuve est pour tout le monde.

En considérant les pêcheurs comme partenaire privilégié en matière de FAIRE-FAIRE dans le domaine d'élaborer l'état des lieux dans les villages, nous avons prévu deux mois pour dresser le bilan de l'effectif des acteurs de la pêche. L'implication active de personnes n'ayant aucune expérience dans ce domaine demande plus d'encadrement et donc de temps.

Dans le cadre de la promotion de la chaîne de valeur de la crevette, nous avons constaté que les relations pêcheurs mareyeurs ne sont pas uniquement commerciales, que chacun vise le profit à court terme et qu'il manque énormément d'information tout au long de la filière. On entend par chaîne de valeur toute la gamme des activités qui sont requises pour amener un produit depuis sa conception jusqu'à son utilisation finale et au-delà. Les maillons faibles dans chaque étape doivent être identifiés et une bonne connaissance des acteurs de chaque étape de toute la filière est un atout majeur. Les liens existants entre toutes ces activités sont importants et permettent des synergies. Ainsi, la coordination entre les activités est primordiale car si l'une progresse sans les autres, cela peut déstabiliser l'ensemble et ainsi créer de nouveaux coûts. Il est alors indispensable que mareyeurs et pêcheurs puissent identifier les besoins et les contraintes de la commercialisation du produit et donc de la position des unités de transformation.

Ainsi, l'échange d'information ne se limite pas à la sensibilisation et la conscientisation des pêcheurs, mais se focalise aussi à la chaîne de valeur.

Le travail de terrain a démontré, plus que prévu, l'ampleur du phénomène de jeunes migrants de Mali, Guinée et autres pays limitrophes. Ces jeunes saisonniers peuvent être actifs grâce à la location de matériel (pirogues et filets) par les autochtones. Une partie de l'information doit alors être consacrée à la conscientisation qu'un gain à court terme, comme la location, peut avoir des conséquences néfastes à long terme sur la biodiversité. Or, dans une courte saison, les jeunes immigrants veulent pêcher le plus possible.

La question se pose aussi sur la précarité du travail, phénomène que nous ne maîtrisons pas encore complètement mais pour lequel il faut trouver une solution. On ne pêche que la durée d'une marée durant la nuit et pas toutes

les nuits. Ainsi, les statistiques de 335 jours de l'année 2002 du GIE Bantaré Fouta de Goudomp démontrent que leurs membres ont pêché 194 jours (57,91%) avec une présence par membre de seulement 38%. Les jours de pêche, quelques 14 membres du GIE récoltent en moyenne 29,2 kg de crevettes, soit 1,8 kg de crevettes par personne.

2) L'implication de la troisième partie dans la région de Ziguinchor, le Service Régional des Pêches et de la Surveillance laisse à désirer puisque son organisation se trouve en pleine ébullition : son Chef régional part à la retraite en fin du mois de Janvier 2008 et plusieurs postes de contrôle (répartis par Arrondissement) ne sont pas ou sous-équipés. Cette situation a surtout causé une certaine lenteur dans la composition de l'état de lieu dans les différentes zones. L'analphabétisme (en Français) répandu des membres du groupe cible et l'approche qui demande leur implication participative exigent un encadrement intensif.

Ces problèmes n'existent pas dans la zone de Goudomp, région de Kolda. Depuis le démarrage du projet nous collaborons étroitement avec le Chef du Centre de Pêche de Goudomp.

La mise à niveau et la formation des agents du Service Régional des Pêches et de la Surveillance est prévue pour le mois de février 2008.

3) L'encadrement du groupe cible, prévu d'être réalisé par les agents du Service Régional des Pêches et de la Surveillance et les contacts entre les chefs des postes de contrôle et l'administration décentralisée sont des tâches actuellement prises en charge par IDEE Casamance, jusqu'au bon fonctionnement du Service Régional des Pêches et de la Surveillance.

Si les problèmes organisationnels au sein du Service Régional des Pêches et de la Surveillance persistent, nous continuons à programmer les activités avec le Service Régional des Pêches et de la Surveillance, mais délèguons plus d'activités de terrain et d'encadrement aux élus locaux et aux CLCOP. En 2002, les organisations paysannes se sont organisées pour créer des cadres de concertation. Ainsi sont créés les CLCOP (Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs). Le CLCOP est une plateforme qui réunit l'ensemble des Organisations des Producteurs (OP) d'une communauté rurale. Cette nouvelle réforme agraire remplace en fait le Centre d'Expansion Rurale Polyvalent (CERP).

D'ailleurs, cette démarche est déjà nécessaire dans la zone de Pêche de Tiobon dont le Poste de Contrôle du SRPS n'est pas occupé. Ce greffage sur la nouvelle réforme agraire peut devenir un intéressant test pour l'avenir.

4) Le projet IUCN NL/EGP a incité la rédaction par IDEE Casamance et BlueYou, un bureau de consultation Suisse, d'une proposition de projet pour l'installation d'un écolabel de la pêche crevettière en Casamance. Financé par GTZ Allemagne, BlueYou a visité du 01/09/2007 au 15/09/2007 les différents sites d'intervention. La proposition prévoit une période de préparation avec fonds publics et propose ensuite un Partenariat Public Privé (PPP) dont GTZ

Allemagne assure la partie Public et s'acquitte de l'acquisition des fonds publics pour la phase préparatoire. Voir www.ideecasamance.org

Le secrétariat a épluché les données de dix neuf mois de pêche par le GIE Bantaré Fouta de Goudomp, pêcheurs de canal. Il s'est relevé qu'une vingtaine de ses quarante membres pêchent régulièrement. Durant 19 mois ils ont pêché 23 430 kg de crevettes et réalisé un chiffre d'affaires de 37.282.185 Francs CFA, soit 1.961.168 F CFA/mois. Chaque pêcheur pêche en moyenne 1,99 kilo de crevettes par jour et gagne ainsi 98.058 Francs CFA/mois.

voir aussi sous 2.

5) Comme partout, le monde rural en Casamance est très conservateur et les acteurs de la pêche ne font pas exception. L'imaginaire est peu développé et on préfère de loin le réel ce qui empêche parfois une facile adoption d'innovations. Par contre, une participation active aux préparations des innovations et une implication active dans le processus de prises de décision facilitent l'appropriation des innovations. Le projet IUCN NL/EGP veut aboutir à l'élaboration d'un code de conduite qui est axé sur l'utilisation d'une maille adaptée. Afin de pouvoir centrer la discussion, nous proposons de réaliser un test durant douze mois avec différentes mailles et filets pour démontrer l'efficacité et le potentiel de chacun. Ces tests sont proposés à une très petite échelle à l'embarcadère du village Banganga et implique directement quarante pêcheurs et cinq mareyeurs. Les résultats sont propagés par des visites d'échange entre pêcheurs et autres voies de communication.

Les tests font parti d'une approche de la chaîne de valeur de la crevette Casamançaise. C'est un outil de cogestion des ressources naturelles et ouvre la voie au commerce équitable par la libre circulation de l'information dans toute la filière. Un prolongement de l'utilisation du savoir faire local est l'implication active des acteurs à la base dans la recherche d'adaptations des moyens d'exploitation et des traitements post-captures. En même temps on apprend aux pêcheurs et mareyeurs les besoins et contraintes de toute la filière, donc aussi les problèmes de la commercialisation du produit.

6) La proposition des tests (voir cf. 5) sera soumis pour financement au Fonds Social de Développement Casamance de la Coopération Française et n'aura donc aucun impact sur le budget ni sur les rapports financiers.

2. Autres commentaires et observations :

Parallèlement aux activités du projet IUCN NL/EGP, les relations entre le FAO et IDEE Casamance ont enfin abouti à une collaboration de terrain : une Analyse de Cycle de Vie (ACV) de la pêcherie artisanale en Casamance et chalutière au large, du 6 novembre 2007 au 28 février 2008. L'étude est financée par SWEDMAR, l'unité de coopération pour le développement international de la Commission des pêches suédoise et le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO. Elle est exécutée par SIK (Institut suédois pour l'alimentation et la biotechnologie) en collaboration avec IDEE Casamance, le CRODT et avec l'aide de spécialistes en matière d'évaluation du cycle de vie des produits de la mer de l'Université d'Aalborg, Danemark et de l'INRA, France.

L'objectif de cette étude de cas est de quantifier l'impact de la pêche crevettière sur l'écologie de la ria Casamance au Sénégal, afin d'identifier les points sensibles du point de vue environnemental dans le cycle de vie de ce produit halieutique et, si possible, de le comparer avec celui du chalutage actif des crevettes pratiqué au large des côtes du Sénégal.

Les crevettes sont actuellement exportées du Sénégal vers l'Europe et ont la capacité de devenir une marchandise d'exportation encore plus importante pour le Sénégal par rapport à ce qu'elles représentent maintenant si on considère la croissance envisagée de la production globale de crevettes d'élevage, accompagné dans certains cas des techniques d'élevage vivement critiquées d'un point de vue environnementale. Au Sénégal, les crevettes sont pêchées par une pêche artisanale côtière et par une pêche chalutière au large plus importante. Toutefois, en ce qui concerne ce qui vient d'être mentionné, une valeur ajoutée pourrait être obtenue s'il pouvait être démontré que les crevettes importées par les pays européens résultent d'une pêche durable et ont potentiellement de faibles traces de carbone comparées à d'autres produits de remplacement malgré leur transport en des zones distantes.

La symbiose entre les activités du projet IUCN NL/EGP et l'ACV de la pêche crevettière crée un environnement propice pour l'écolabélisation de la pêche crevettière en Casamance. Ainsi, une proposition de Partenariat Public Privé (PPP) qui vise une écolabélisation de la crevette Casamançaise est formulée en partenariat avec le Marine Stewardship Council (MSC) et GTZ. A long terme, le partenariat avec des investissements privés doit assurer la durabilité des initiatives entamées.

Objectifs/Résultats	Progrès par rapport aux Résultats	Indicateurs	Progrès par rapport aux Indicateurs
Objectif 1. Organisation structurelle			
Résultat 1.1 La zone d'intervention est subdivisée en 05 secteurs et les villages de chaque secteur sont déterminés	Après concertation, les secteurs de Adéane et Niaguis sont fusionnés. Ainsi nous avons : secteur Goudomp : 9 villages + la commune secteur Adéane : 12 villages secteur Ziguinchor : 3 villages + la commune secteur Tiobon : 8 villages	Liste des villages riverains par secteur	Les villages sont identifiés et comptent en total 68.472 habitants. Avec une population de 221.669 pour la commune de Ziguinchor, cela fait un effectif de 290.141 personnes.
Résultat 1.2 Les responsables des populations riveraines et tous les acteurs de la pêche crevette sont identifiés	Après concertation avec les élus locaux, il est décidé que le chef de village est l'autorité de base. C'est le chef de village qui valide l'état des lieux local, dont l'inventaire est en cours.	Effectif de chaque groupe d'acteurs de la pêche et des élus locaux dans chaque zone d'intervention	La réalisation de l'inventaire des acteurs et des engins de pêche (pirogues et filets) est en cours. Il est prévu que l'inventaire est achevé en fin janvier 2008.
Objectif 2. Renforcement de capacité des trois groupes cibles : acteurs de la pêche, populations riveraines et agents de Pêche			
Résultat 2.1 Il existe des cadres villageois de concertation dans chaque secteur qui ont élu leurs représentants	Non, après la finition de l'inventaire en fin janvier 2008 la mise en place des comités villageois peut commencer.	Identification des membres des cadres locaux de concertation	Prévu après janvier 2008
Résultat 2.2 Les pêcheurs, peseurs, femmes transformatrices, mareyeurs et les populations riveraines maîtrisent le projet	Prévu après janvier 2008	Séances de restitution par les membres des cadres locaux de concertation	Prévu après janvier 2008
Résultat 2.3 Les élus locaux et les autorités administratives s'impliquent et soutiennent le processus	Prévu après janvier 2008	Présence aux réunions des cadres locaux de concertation	Prévu après janvier 2008
Résultat 2.4 Les agents des services de tutelle assurent un bon encadrement des concertations et de tout le processus	Après quatre mois d'encadrement il s'avère que la réalisation de l'inventaire par les acteurs eux-mêmes piétine. En commun accord est alors décidé d'attribuer un rôle plus important aux élus locaux et les CLCOP pour l'encadrement	Les agents jouent le rôle de modérateur durant les réunions de concertation	L'implication active des agents du SRPS a pris un retard administratif : plusieurs postes de contrôle n'ont pas leur effectif et le Service est en plein processus de rotation. Il est prévu que les CLCOP prennent le relève.
Résultat 2.5 Il existe un code de conduite consensuel de la pêche crevette en Casamance	Non, nous sommes dans une phase de discussion d'un code de conduite au niveau du village.	Validation du code de conduite dans les 05 zones d'intervention	A venir
Objectif 3. Mise en œuvre et pérennisation du code de conduite			
Résultat 3.1 Le code de conduite est largement connu et respecté	A venir	Nombre d'infractions	A venir
Résultat 3.2 Les réfractaires identifiés sont verbalisés et les récidivistes signalés à l'autorité	A venir	Fonctionnement des comités de vigilance	A venir